

Image not found or type unknown



Locataire non respectueux

Par **Lesgg**, le **15/02/2015** à **20:35**

Bonjour,
Nous avons un locataire, qui ne respecte pas les parties communes de la copro. Par son balcon il lance casseroles, manger, pâtes et viande sont jetés, chaussures, fait couler son linge sans être essorés tout ce qui ne l'intéresse plus chez lui est balancé de son balcon. Tout cela atterrit sur un toit terrasse (qui appartient à la copro) et sur les balcons des voisins du dessous. Le syndic informé depuis plusieurs mois, nous dit qu'il faut faire une déclaration sur l'honneur, des faits subits et qu'alors il pourra intervenir auprès de l'agence et éventuellement auprès du propriétaire??
Une lettre A.R. avait été faite il y a plus d'un an avec aucun résultat.
Que pouvons-nous faire pour faire bouger et intervenir le syndic, sachant que les voisins ont peur de cette situation.
Cordialement.
Lesgg